

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS**

**DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS POUR L'IMPRESSION DE LA  
4EME EDITION DU GUIDE DE LA VIE LOCALE**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le Guide de la vie locale tous les 3 ans ;

Vu le devis de l'entreprise IMPRIMERIE PRESSE FLAMANDE pour l'impression du Guide de la vie locale n°4 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Est signé avec l'entreprise IMPRIMERIE PRESSE FLAMANDE (sise 55 rue du Milieu – 59190 HAZEBROUCK) un devis relatif à l'impression du Guide de la vie locale n°4 en 2500 exemplaires pour un montant de 1 325.00 euros HT.

**ARTICLE 2 :** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 21.09.2022

DEC2022-109

Le Maire  
Jean-Claude THOREZ



**DGS**